

LE FOCUS DU CPGA

Le Comité professionnel des galeries d'art à Los Angeles pour la foire FELIX LA ou comment faire rayonner la scène artistique française à l'international

Géraldine de Spéville
Déléguée générale

Georges-Philippe Vallois, Président du Comité professionnel des galeries d'art souligne que l'une des missions du Comité est de « favoriser la scène française (les artistes travaillant en France, quelle que soit leur nationalité). Cela signifie rendre le pays attractif et donner envie aux artistes étrangers de venir s'établir chez nous. [...] Si, du fait de l'absence de valorisation de la scène française, notre pays n'est plus suffisamment attractif pour attirer des artistes internationaux, nos futurs enrichissements et prospérités en pâtiront » (*Art Insider* n° 6).

Le Comité des galeries d'art multiplie ces dernières années des actions de sensibilisation auprès des pouvoirs publics et différentes instances, et mène également des actions propres pour consolider l'attrait de la scène française à l'international. De nombreux leviers ont déjà été identifiés, ils permettraient de structurer une stratégie commune aux différents acteurs

pour que les artistes de la scène française sortent de leur isolement et retrouvent l'influence et la reconnaissance internationale qu'ils méritent : la programmation et l'enrichissement des collections de nos musées et centres d'art ; la valorisation du binôme marchand-collectionneur, efficace duo de promotion des artistes ; l'encouragement aux collectionneurs

et mécènes de la scène française, véritables ambassadeurs ; le frein à l'hégémonie des foires et leurs diktats des artistes établis, afin de promouvoir la scène française dans toute sa pluralité et de mettre en lumière les artistes vivants et les plus jeunes ; l'échange de visibilité avec des lieux d'expositions à l'étranger, et surtout la collaboration des divers acteurs institutionnels et privés, commissaires d'expositions et commissaires-priseurs, musées nationaux et fondations d'entreprises, conservateurs et galeristes.

C'est dans cet élan de promotion des artistes de la scène française à l'international que le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) a initié un projet inédit pour la FELIX art fair à Los Angeles. Engager des galeries françaises dans un stand collectif était pour le Comité une opportunité de donner à ses membres une visibilité au moment où la ville californienne, depuis toujours intense foyer de création artistique, suscitait l'engouement international avec la ...suite page 42



Tous les mois, un focus sur une action menée par le Comité vous est proposé.

Depuis 1947, le Comité professionnel des galeries d'art représente et défend les intérêts des galeries d'art en France. En lien permanent avec ses membres, il est leur porte-parole auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue à des politiques culturelles propices à l'ensemble du secteur. Il joue en premier lieu un rôle de conseil et de soutien auprès de ses adhérents.

Depuis plusieurs années, le Comité organise des événements culturels afin de favoriser une meilleure visibilité des galeries d'art et œuvre également à la promotion de la scène française à l'international.
www.comitedesgaleriesdart.com



Nathalie Obadia*
Mars 2019, Le Cavalier Bleu Éditions

Géopolitique de l'art contemporain. Une remise en cause de l'hégémonie américaine ?

Extraits choisis :

« Le marché de l'art est le reflet de la reconnaissance des artistes et de leurs perceptions, au regard des différents enjeux politiques et économiques de leurs pays qui fondent leur puissance et leur influence sur l'échiquier international. Ainsi, les pays prescripteurs vont vouloir accompagner leur puissance politique et économique de leur rayonnement culturel. » (p. 9)

[...]

« André Malraux, l'emblématique ministre de la Culture sous de Gaulle de 1959 à 1969, saura justement créer une identité différente de la France que l'on appelle « l'exception française ». Elle va de pair avec la méfiance à l'égard de l'Amérique du général de Gaulle, devenu premier président de la V^e République, symbolisée par sa décision de quitter le commandement intégré de l'OTAN en 1966. Si l'interventionnisme étatique a été au départ concentré sur le cinéma et le théâtre pour contrecarrer les excès du libre-échange qui profitait aux États-Unis, c'est en 1981, avec l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République, accompagnée de la nomination de Jack Lang comme ministre de la Culture, que le concept d'« exception française » s'est étendu aux arts plastiques. Dans les années 1979, avec la crise économique, le marché de l'art contemporain s'est fragilisé, handicapé par une demande nationale faible et des collectionneurs étrangers recherchant plus les artistes modernes français que les contemporains. Ainsi en 1981, le ministère de la Culture, dont le rôle s'est renforcé grâce à la hausse de son budget national, va devenir le principal commanditaire des artistes contemporains. Apparaissent des artistes « officiels » plus intéressés par la reconnaissance des projets publics que par celle du marché privé qu'il est de bon ton de mépriser. Pourtant, au cours de cette période, les États-Unis, tout en prenant en compte le réveil de la RFA qui deviendra l'Allemagne réunifiée en 1989 et celui du Royaume-Uni très dynamique, restent le modèle en matière de promotion et d'influence de l'art contemporain. La France choisit de continuer à s'isoler en ne participant pas au

jeu international des pays prescripteurs, fondé sur les initiatives privées et l'impulsion donnée par les institutions. Si quelques artistes sont reconnus par les institutions internationales les plus prestigieuses, comme Daniel Buren ou Christian Boltanski, leurs cotes restent très éloignées des prix pratiqués par les artistes anglo-saxons. L'ouverture du Centre Pompidou en 1977, avec son architecture révolutionnaire au cœur de Paris, et la création de 22 fonds régionaux d'art contemporain en 1982, ne vont pas changer la donne au niveau international. Il faudra attendre les années 1990 et les initiatives privées des nouvelles fortunes issues du luxe, comme François Pinault et Bernard Arnault, pour que la France revienne dans le circuit de l'art contemporain. Cependant, ce n'est pas la création française qui en bénéficie mais plutôt les artistes anglo-saxons qui sont valorisés par des achats médiatisés permettant aux acheteurs de devenir rapidement des collectionneurs prescripteurs avec une reconnaissance internationale. » (p. 41)

[...]

« Quand on observe la résistance de l'Allemagne et du Royaume-Uni à l'influence américaine, on remarque que la reconnaissance institutionnelle et celle du marché ont fonctionné de pair, et que les artistes ont été très concernés par le fait de constituer une scène artistique autonome et reconnue en dehors de la sphère du *soft power* américain. Cette entente stratégique entre les différents acteurs, les *gate keepers*, doit pouvoir se constituer en dehors des débats politiques, esthétiques, qui peuvent brouiller la lisibilité d'une scène artistique et en perturber la promotion nationale et internationale. En France, on a vécu cette situation. » (p. 87)

* Nathalie Obadia est une galeriste spécialisée dans l'art contemporain. Elle possède deux galeries, l'une à Paris et l'autre à Bruxelles, et enseigne également à Sciences Po Paris.

suite de la page 40... 1^{re} édition de la FRIEZE Los Angeles et le 10^e anniversaire d'ALAC (Art Los Angeles Contemporary).

Andrew Berardini, professionnel de renommée internationale, basé à Los Angeles et qui a notamment travaillé avec le Hammer Museum, a été invité à s'associer au projet en proposant une thématique et en assurant la sélection des œuvres. Le stand du Comité, déployé sur 200 m² au 13^e étage de de l'hôtel Roosevelt, fut résolument différent de ce que l'on a l'habitude de voir dans les foires. Dans un cadre atypique et intime, 15 artistes ont été réunis par le commissaire autour de la thématique de la superstition car rares sont les buildings aux États-Unis dotés d'un 13^e étage: L'exception représentée par l'hôtel Roosevelt inspira à Andrew Berardini de jouer sur le fétichisme, le surnaturel et la virtuosité associés au nombre 13.

Comme certaines foires satellites des années '90, la Felix LA s'est apparentée à une expérience de foire davantage axée sur la liberté de création que sur la nécessité commerciale. Ton donné d'ailleurs par son emplacement à l'hôtel Roosevelt, établissement mythique un rien décadent du Hollywood des années '50, éloigné des standards commerciaux qui obligea de recourir à des scénographies sortant des sentiers battus. Cette originalité rejoint les préoccupations propres au CPGA de présenter les œuvres créées par les artistes de la scène française comme une ouverture au monde et rassembler 15 galeries d'art moderne et contemporain*,



Vue du stand du CPGA à la Felix LA Fair avec les œuvres de Pierre Daquin et d'Edouard Wolton © CPGA / Sebastien Paquet

de « premier » et de « second marché », ayant des programmes esthétiques, des modes de fonctionnement et des moyens économiques extrêmement divers.

L'action du Comité professionnel des galeries d'art dans le cadre de la FELIX LA était donc emblématique de sa volonté de collaborer avec des intervenants locaux susceptibles d'internationaliser une scène qui manque de correspondance commerciale à l'étranger. L'ambition était de permettre aux galeries françaises de se libérer des directives curatoriales des directeurs de foires et de les inviter à faire confiance à la vision d'un commissaire international. Aux côtés d'œuvres d'artistes historiques tels qu'Yves Klein, Sonia Delaunay, voire Guy de Cointet, se côtoyaient de jeunes plasticiens très contemporains comme Marie Maurel de Maillé, Aurore Pallet ou Sarah Meyohas, représentés par des galeries qui ne participeraient pas seules à ce type de foires internationales.

Cette diversité donne une vision de ce qu'est le marché de l'art en France et reflète son évolution. Pourtant véritables atouts de la France, l'hétérogénéité de sa scène artistique et l'expertise de ses acteurs ne

semblent plus suffisants aujourd'hui pour redonner à la France ce que la galeriste Nathalie Obadia appelle dans son ouvrage *Géopolitique de l'art contemporain* tout juste paru, « l'aura culturelle ». Les leviers économiques et symboliques activés par les USA pour créer le « soft power » peuvent ainsi trouver un écho dans les actions que le Comité professionnel des galeries d'art souhaite poursuivre, des actions concertées et collectives pour permettre peu à peu à la France de retrouver une première place sur l'échiquier mondial de l'art. ■

* Galerie Air de Paris, Galerie Anne Barrault, Galerie Chevalier, Chez Mohamed Galerie, Danysz Gallery, Galerie Les Filles du Calvaire, Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, Galerie Isabelle Gounod, Galerie Le Minotaure, Galerie Natalie Seroussi, Galerie Nathalie Obadia, Galerie PACT, Galerie Papillon, Galerie Sit Down, Galerie Sultana.

– La participation du CPGA à la FELIX LA s'est faite en collaboration avec le service culturel de l'ambassade de France aux États-Unis dans le cadre de leur saison artistique « Ceci n'est pas ». Cet événement a également reçu le Soutien aux galeries / participation à une foire à l'étranger du Centre national des arts plastiques (CNAAP).